

2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU

SOLUTION

CONCENTRÉ D'UN COMPOSÉ D'AMMONIUM QUATERNAIRE À DEUX CHAÎNES

Microbiocide pour le traitement de l'eau destiné aux tours de refroidissement industrielles et à celles des immeubles, aux systèmes d'injection d'eau des champs de pétrole et aux systèmes d'élimination d'eau salée

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF:

Chlorure d'amonium – diméthyl didecyle 50,0%



POISON

DANGER



CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

NO D'HOMOLOGATION : 17770 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : _____l.

ARXADA, LLC412 Mount Kemble
Avenue, Suite 200S Morristown NJ
07960
(201) 316-9200

2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU éliminera les dépôts d'algues et de bactéries dans les tours de refroidissement à recirculation d'eau et dans les systèmes d'injection d'eau des champs pétrolifères. 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU nettoie et libère les dépôts qui se forment à la surface des systèmes de refroidissement et d'injection d'eau. Aucun autre microbiocide n'est nécessaire lorsqu'il est utilisé à dose massive. 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU est d'utilisation économique parce qu'il est concentré. Manipuler avec précaution.

MODE D'EMPLOI :

Pour éliminer les dépôts d'algues et de bactéries, utilisez 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU selon son mode d'emploi. Pour des résultats optimaux, utilisez une dose massive : la fréquence de l'ajout de microbiocide dépend de plusieurs facteurs. Pour optimiser votre utilisation du 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU MICROBIOCIDE, suivez cette procédure.

Tours de refroidissement à recirculation d'eau :

1. Commencez par utiliser 450 ml de produit pour 10 000 litres d'eau traitée (20 ppm de quaternaire actif). Si ce dosage ne donne pas de résultat satisfaisant, utilisez 700 ml pour 10 000 litres d'eau. Répétez la dose initiale tous les sept jours ou augmentez la fréquence si nécessaire.
2. Lorsque le traitement donne des résultats satisfaisants, utilisez 240 ml de produit pour 10 000 litres d'eau afin d'optimiser l'efficacité du traitement. Répétez toutes les semaines au besoin. Si des dépôts se reforment, revenez au dosage initial. Pour les eaux des tours de refroidissement qui contiennent peu d'algues et de bactéries, il est donc possible de les contrôler en utilisant de faibles dosages puis une dose massive tous les sept jours.

Diluer la quantité appropriée de 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU dans 4 ou 8 litres d'eau, puis ajouter à la tour. Remarque : ce produit pèse 0,93 kg/l (à 20 deg C). Si la tour est très polluée, il faut procéder à un nettoyage préalable.

Systèmes d'injection d'eau des champs pétrolifères ou systèmes d'élimination d'eau salée: (Ne pas appliquer aux champs pétrolifères marins ou estuariens).

1. Pour contrôler la formation de dépôts et les bactéries sulfatoréductrices dans les systèmes d'injection d'eau des champs de pétrole ou dans les systèmes d'élimination d'eau salée, ajouter de 5 à 10 ml de produit 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU (100 à 200ml pour 10 000 litres d'eau) en tout temps. Le dosage qui entraînera un contrôle efficace variera suivant les conditions du site.
2. Pour une utilisation intermittente, mettre de 5 à 20 ppm de 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU (100 à 400 ml pour 10 000 litres d'eau) 4 à 8 heures par jour, une à quatre fois par semaine au besoin, pour assurer le contrôle. Verser le 2250 MICROBIOCIDE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU directement du fût en utilisant le matériel de mesure adéquat. Ce produit pèse 0,93 Kg/l (à 20 deg C).

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CORROSIF. Provoque de graves irritations oculaires et cutanées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit.

Dangereux ou fatal si ingéré. Éviter de contaminer les aliments.

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures et des chaussettes pour manipuler ce concentré.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts sans préalablement aviser les responsables de l'usine locale de traitement des eaux usées. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.